



Grandes cultures n° 28 - 21/10/2005 (4 pages)

**Avertissements Agricoles
Grandes Cultures**

Colza

- Charançons du bourgeon terminal : intervenir au plus tôt s'il y a eu des captures

Céréales

- Cicadelles : activité en blé sur blé ; intervenir sur les parcelles à risque en cas de temps doux et ensoleillé

Et aussi

Colza :

- Pucerons : quelques parcelles sont encore à un stade sensible
- Phoma : la maturation du champignon évolue avec les pluies ; peu de parcelles sont encore à risque

Céréales : quelques pucerons ailés

Colza

Stades : "6-10 feuilles" ; quelques parcelles encore à "2-3 feuilles".

Ravageurs

***Pucerons verts** : les populations sont toujours importantes, mais leur nuisibilité est limitée sur colzas développés. Attention toutefois aux **petits colzas** qui sont encore à un stade sensible (Ecublé -28-, près de 90 % des plantes sont atteintes ; stade 2-5 feuilles).

Faire une observation sur les petits colzas qui ont souffert de la sécheresse, et qui ont donc moins de 6 feuilles. Seuil d'intervention : 20 % de plantes atteintes.

***Pucerons cendrés** : ils sont observés dans de nombreuses situations (Romilly du Perche, Prunay-Cassereau -41-, La Chapelle Blanche, Chambourg, Dame Marie les Bois, Chaveignes, Cigogné -37-, Le Blanc, Mosnay -36-, Ecublé -28-, Poilly lez Gien-45-). Ils peuvent retarder la croissance de quelques plantes, mais leur présence n'est pas généralisée.

Carrés témoins : certains, infestés depuis plus de 4 semaines, ont des populations de pucerons cendrés et verts très élevées qui ralentissent visiblement la croissance des colzas (Montoire/Loir -41-).

***Charançons du bourgeon terminal** : le vol s'est poursuivi jusqu'en fin de semaine dernière, puis il a été stoppé par le vent et la pluie. Les captures sont très variables selon les secteurs (tableau page suivante).

S'il y a eu des captures, intervenir au plus tôt.

Maladies

***Suivi phoma** : quelques spores sont piégées ; dans les secteurs qui ont souffert de la sécheresse de l'Indre, l'Indre et Loire, le Loir et Cher et l'Eure et Loir, la maturation du champignon a été retardée par le manque d'eau. Dans les secteurs qui ont été plus arrosés (Cher), ou très arrosés (est du Loiret), la maturation est plus avancée. La plupart des parcelles ont plus de 6 feuilles et ne sont plus à un stade sensible (voir bulletin n° 25 du 28/09/05).

S'il y a de nouveaux épisodes pluvieux, l'intervention pourra être nécessaire dans un petit nombre de cas :

- sur les quelques parcelles toujours semées en **variétés sensibles** (dites "var 5" dans le tableau n°1, bulletin n°25) ;

- sur les parcelles où la végétation est luxuriante, et où on observe une **élongation marquée**.

Pas d'intervention pour le moment.



D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la
Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
SRPV.DRAF-CENTRE@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station
d'Alertes Agricoles
de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant :
V. MORARD
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 00530 AD
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration
avec la FREDON
CENTRE (Art. L252-1 à
L252-5 du Code Rural)



Avertissements Agricoles Grandes Cultures n° 28 du 21/10/05

PAGE 2 - Diffusion en collaboration avec la FREDON Centre (Art. L252-1 à L252-5 du Code Rural)

Pour confirmer l'élongation, il faut prélever et fendre le colza ; on peut être trompé par un aspect vigoureux, alors qu'il n'y a pas d'élongation.

Colza : captures de charançons du bourgeon terminal (pour les deux dernières semaines)

Dpt	Régions - Communes	10-16/10	17-20/10
18	Champagne berrichonne		
	Avord	0	0
	Lapan	0	0
	Rians	0	1
	St Loup des Chaumes	36	26
	Ste Solange	0	0
	Villeneuve sur Cher	7	0
	Vornay	0	0
	Sologne		
	Aubigny (2 parcelles)	5-7	4
	Méry es Bois	3	0
	Presly (2 parcelles)	0-3	2
	Pays Fort et Sancerrois		
	Ivoy le Pré (P)	1	0
Oizon	0	0	
Oizon (2 parcelles)	1-2	0	
28	Beauce		
	Bonneval	6	1
	Champilory	0	0
	Le Puiset	2	0
	Drouais Thymerais		
	Dampierre/Avre	6	-
	Ecublé	0	0
	Escorpain	2	-
	Faux Perche		
	Chatelliers Notre Dame	0	0
	Beauce Dunoise		
	Flacey	0	-
	Fontenay/Conie	0	0
	Viabon (Grandvilliers)	3	1
36	Champagne berrichonne		
	Vouillon	19	-
	Neuvy-Pailloux	1	0
	Boischaut du nord		
	Vicq/Nahon	0	0
	Bouges le Château	2	3
	Murs (5 cuvettes)	0	0
	Luçay le Mâle	0	0
	Palluau/Indre	0	0
	Le Blanc	1	2
	Meunet/Vatan	3	-
	Boischaut du sud		
	Mâron	2	-
	Mosnay	0	0
	Sassierges St Germain	1	-
	Brenne-Petite Brenne		
	Jeu les Bois	13	0

Légende :

- : pas d'observation

Dpt	Régions - Communes	10-16/10	17-20/10
37	Gâtine Tourangelle		
	Autrèche	0	0
	Dame Marie Les Bois	0	0
	Reugny	0	-
	Région de Ste Maure		
	La Chapelle Blanche	0	0
	Richelais		
	Chaveignes	0	4
	Gâtine de Loches et Montrésor		
	Chambourg	0	0
Champeigne			
Cigogné	0	0	
41	Gâtine Tourangelle		
	Prunay-Cassereau	0	-
	Beauce		
	Averdon	0	0
	Oucques	0	-
	Grande Sologne		
	Souigny en Sologne	0	1
	Vallée et côteaux de la Loire		
	Courbouzon	2	1
	Vallée et côteaux du Loir		
	Montoire sur Loir	0	0
Perche Vendomois			
Savigny sur Bray	0	0	
Perche			
Romilly du Perche	0	0	
45	Beauce		
	Coudray	0	-
	Gâtinais est		
	Amilly	33	0
	Courtemaux	2	3
	Gy les Nonains	30	-
	La Cour Marigny	5	1
	St Loup de Gonois	11	-
	Gâtinais ouest		
	La Neuville/Essonne	11	16
	Ondreville/Essonne	2	0
	Treilles	23	6
	Puisaye		
	St Maurice/Aveyron 2 (coteaux)	24	18
	St Maurice/Aveyron 1	18	3
	Berry		
	Poilly lez Gien	1	1
	Val de Loire (Loiret)		
	Férolles	1	0
	Orléanais		
	Chilleurs aux Bois	2	0
Grande Beauce			
Charmont en B. (Gironville)	8	-	
Pithiviers le Vieil	1	1	



Céréales

Stades : germination à "2 feuilles" ; poursuite des semis.

Ravageurs

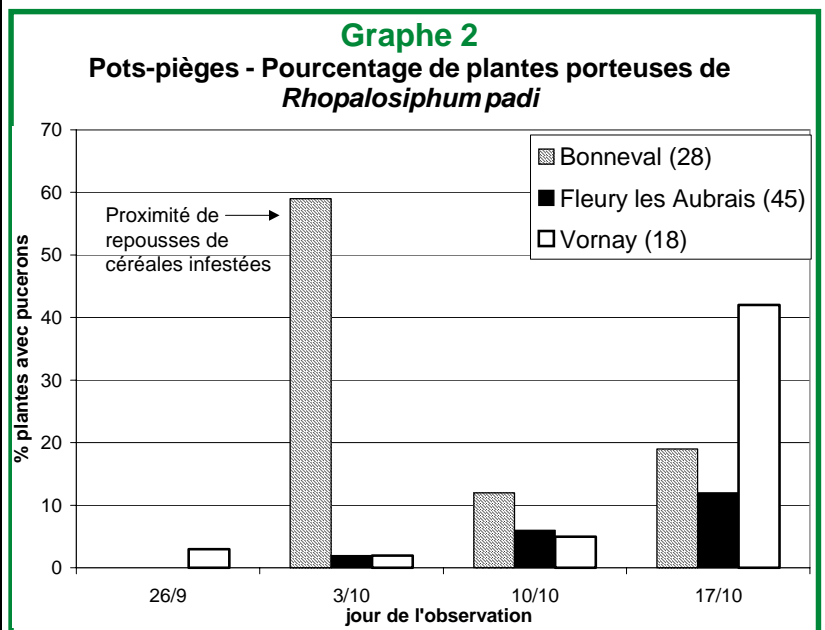
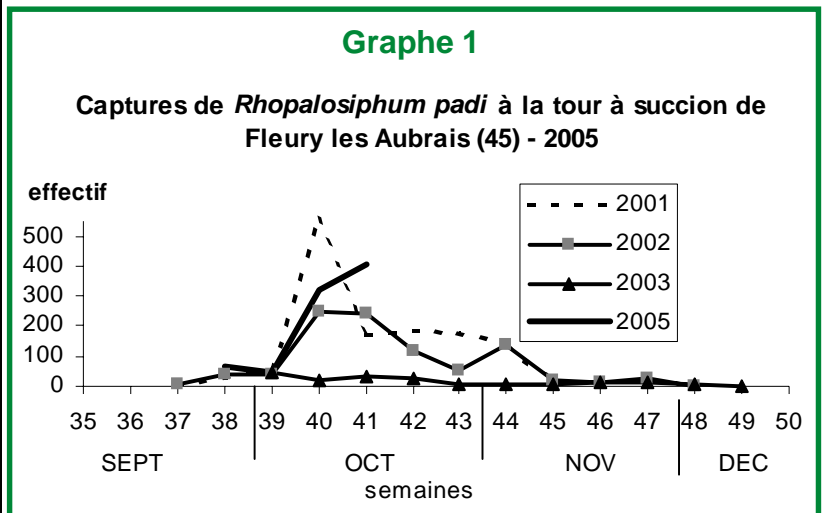
***Pucerons** (pour consulter une photo, cliquer [ici](#)) : le suivi sur pots-pièges et à la tour à succion montre qu'il y a eu des vols la semaine dernière (voir graphes 1 et 2 ci-dessous). Les analyses faites sur les pucerons (Bayer) montrent un pouvoir virulifère moyen. Au champ, les parcelles levées sont encore peu infestées (tableau ci-dessous), et on observe principalement des pucerons ailés. Actuellement, les conditions climatiques sont redevenues **défavorables au vol**, mais il faut surveiller les parcelles qui ont un **début de colonisation** : en effet, la pluie et le vent perturbent les ailés, mais les pucerons aptères peuvent continuer à se multiplier.

Seuil d'intervention : 10% de plantes porteuses de pucerons.

Si les pucerons sont présents depuis plus de 10 jours, intervenir dès 7-8% de plantes porteuses.

Remarque : si on n'observe que des pucerons ailés, attendre un ou deux jours pour vérifier la présence d'aptères (des pucerons non nuisibles aux céréales peuvent s'y poser temporairement, mais ne vont pas s'y multiplier).

Dpt	Région - Commune	Stade	% plantes porteuses de pucerons
18	Champagne Berrichonne Vornay (BTH)	1 F	0
	Pays Fort et Sancerrois Oizon (BTH)	1-2 F	0
28	Beauce Bonneval (BTH)	1 F	3 (ailés)
	Cernay (OH)	2 Fp	0
	Drouais Thymerais Ecublé-Le Luat (BTH)	1 F	1 (ailés)
	Faux Perche Chatelliers Notre D. (BTH)	2 F	2 (ail+apt)
	Chatelliers Notre D. (BTH)	2Fp	4 (ail+apt)
36	Boischaud du Nord Le Blanc (OH)	1 F	2 (ailés)
	Brenne-Petite Brenne Jeu les Bois 1 (OH)	3 F	0
	Jeu les Bois 2 (BTH)	1 F	0
37	Champagne Reignac (OH)	1-2 F	10 (ailés)
	Gatine Tourangelle Autrèche (OH)	1 F	0
	Dame Marie Les B. (BTH)	1 Fp	1 (aptères)
41	Perche Romilly du perche (BTH)	1 F	8 (apt+ailés)
	Perche Vendomois La Ville aux Clercs (BTH)	1 F	4 (aptères)
	La Ville aux Clercs (OH)	1 F	0
	Vallée et Coteaux du Loir Montoire sur loir (BTH)	1 F	0
45	Gatinais Est St Loup de Gonois (BTH)	2 F	3 (apt+ail)
	Gatinais Est Triguères (BTH)	1 F	0
	Val de Loire Férolles (BTH)	1 F	2 (ailés)
	Orléanais Chilleurs aux Bois (OH)	2 Fp	3 (aptères)





Avertissements Agricoles Grandes Cultures n° 28 du 21/10/05

PAGE 4 - Diffusion en collaboration avec la FREDON Centre (Art. L252-1 à L252-5 du Code Rural)

***Cicadelles** : la semaine dernière, les conditions climatiques ont été très favorables à leur activité. Malgré cela, les captures sont peu importantes dans une majorité de sites, avec quelques exceptions (pour consulter la carte des cicadelles sur cultures, cliquer [ici](#) - carte cicadelles sur repousses, cliquer [ici](#)).

Les parcelles les plus à risque sont les **semis précoces** (non traités gaucho) :

- en **précédent blé** (156 adultes dans cette situation à Chatelliers Notre Dame -28- sur un blé à 2 feuilles ; 52 adultes à Veaugues-18-).

- en précédent autres, mais avec **repousses de céréales** pendant l'interculture (61 adultes à Aubigny-18-) ;

- dans des situations **bien exposées**, abritées, en argilo calcaire caillouteux, situées à proximité de chaumes de céréales travaillés depuis la levée de la culture.

Un labour fait longtemps avant le semis semble réduire le risque en blé sur blé.

L'observation attentive permet de voir quelques cicadelles sur les plantes. Intervenir dans les situations citées ci-dessus (si elles ne sont pas traitées gaucho), en cas de retour de conditions douces et ensoleillées.

Dans les parcelles non semées où le piégeage montre encore des captures importantes, retarder encore un peu le semis.

Fin du stade sensible : 3 feuilles.

***Limaces** : avec le retour des pluies, elles doivent être surveillées.

Seuil d'intervention : 5-6 limaces/m².

Pour info

- **Céréales** : on observe souvent des ponctuations blanches, alignées, sur les feuilles de céréales ; elles sont dues aux piqûres nutritionnelles (pour consulter une photo, cliquer [ici](#)) de mouches mineuses adultes (Agromyza). Pas de nuisibilité.

- **Maïs** : penser à broyer finement les résidus, et à les incorporer dans les premiers centimètres du sol ; c'est efficace pour détruire les chenilles qui sont logées dans les tiges (pyrales et sésamies), et accélérer la décomposition, ce qui diminuera le risque fusariose pour le blé suivant.

Test de détection de l'aphanomyces du pois

Ce test peut être réalisé dans l'un des laboratoires suivants :

- **CERAAF** : 14 rue André Boule - 41000 BLOIS

Tél. : 02.54.55.89.51 - Fax : 02.54.55.89.31 - bgilibert@agrallys.fr

- **FREDON CENTRE** - 39 rue de la Borde - 45800 ST JEAN DE BRAYE

Tél. : 02.38.70.11.77 - Fax : 02.38.70.11.51 - maryse.merieau@fredon-centre.com

- **FREDON Champagne-Ardennes** - 2 esplanade Roland Garros - BP 234 -
51686 REIMS Cédex 2

Tél. : 03.26.77.36.72 - Fax : 03.26.77.36.71 - kalt.fredonca@tiscali.fr

- **LRPV du NORD** - 81 rue Bernard Palissy - BP 47 - 62750 LOOS EN GOHELLE

Tél. : 03.21.08.62.81 - Fax : 03.21.43.97.72 - valerie.lherbier@agriculture.gouv.fr

Contactez le laboratoire pour connaître les modalités de prélèvement et d'envoi des échantillons.

Dans le cas où le test est positif, le pois ne devra plus être cultivé sur la parcelle pendant de nombreuses années : dans certaines parcelles, le champignon a encore été détecté après 10 ans sans culture de pois.

Même après une longue période sans culture de pois, un test devra être réalisé avant de décider à nouveau d'en cultiver sur les parcelles qui ont été contaminées.